

Compte-rendu de l'Assemblée générale

Présent-es :

Jean Pierre CHARLES
Pascal VEGLIA
Elisabeth LE GUENNEC
Guy MOREAU
Karl MUHLBERGER
Jacques FOURNIÉ
Christian PERON
Simon DURAND
Sylvain PIAT
Marilyn MICHAUD
Nathalie HISSLER
Gilles AMIOT
Michel EPRINCHARD
Xavier METAIS
Emilie AUDEBERT

Excusé-es :

Flavie MOURAULT
Solène BERTON, donne sa voix à Emilie AUDEBERT
Guy LACAZE
Denis BONNISSEAU

Rédacteur.rice : Emilie AUDEBERT, Nathalie HISSLER et Marilyn MICHAUD, membres du CODEV

Personnes invitée:

David MILCENT, DGA Directions techniques et Aménagement, Communauté de Communes Mellois en Poitou

ORDRE DU JOUR

- 19h00 Présentation par la Communauté de communes du Guide du photovoltaïque
- 19h30 Présentation et vote des Rapports d'activité
- 19h45 Etat d'avancement des groupes
- 20h10 Présentation du Yes Wiki
- 20h30 Présentation et vote de l'avis sur le Projet de territoire
- 21h00 Invitation à intégrer le Groupe d'Action Locale Mellois en Poitou – Approche Territoriale des Fonds Européens (ex-LEADER)
- Questions diverses

SYNTHESE DES ECHANGES

1. Présentation par la Communauté de communes du Guide du photovoltaïque par David Milcent

- cf diapo (voir le document déposé sur le wiki dans la section "Assemblées générales")

Le guide du photovoltaïque est l'ambition d'une "équipe politique" (ie les élus).

Ce document n'est pas opposable, mais une façon d'affirmer la volonté du territoire, avec des préconisations volontaires : face à une loi pluriannuelle du développement énergie renouvelable (votée fin janvier) très permissive, le guide proposera quelques adaptations en faveur de la préservation des terres agricoles, des espaces naturels, des zones de biodiversité... Il imposera par exemple que les activités agricoles soient plus rémunératrices que l'installation du parc photovoltaïque sur les terres concernées.

Les deux guides (éolien et photovoltaïque) sont les prémices du travail sur le PCAET et le PLUi-H (documents réglementaires), pour lesquels la consultation des habitants est obligatoire.

Echanges entre membres du Codev et David MILCENT

- Marilyn : " Qu'est-ce qu'on entend par évaluation environnementale ? "

" C'est un bureau d'étude externe qui réalise l'évaluation : vigilance sur la biodiversité, les zones humides, prairie calcaire avec orchidées, question de l'excavation réversible ou non, Est-ce que l'impact sur le milieu est réversible ou ne l'est pas ? Évaluation basée sur un inventaire mais dynamique. "

- Jean-Pierre : " Combien de projets en attente de validation aujourd'hui sur le territoire ? "

" 12 projets sont en cours d'étude dont 2 qui ne sont pas des projets agri photovoltaïque "

- Guy : " Quel posture de la CdC face à une loi permissive, appliquée par la préfecture ? "

" Le système mis en place permet un passage des projets au filtre des étapes préconisées, et l'avis du conseil communautaire. Néanmoins, il peut y avoir un rapport de force entre la préfecture et MeP : si les décisions s'opposent, ça peut aller jusqu'à un contentieux au tribunal administratif. C'est le cas actuellement avec un projet refusé par les élus, mais approuvé par la préfète. "

- Xavier : " Quels sont les ambitions de la CdC par rapport à l'utilisation de sa production ? Peut-on favoriser l'autoconsommation ? "

" Les ambitions sont à préciser au cours du travail sur les documents réglementaires, mais la volonté est d'agir sur la consommation des 15 hectares de bâtiments communautaires. "

- " La promotion de projets non agricoles ne sera pas assurée par les élus. Mais, même s'il y a un souhait, il sera compliqué d'éviter la construction de bâtiments agricoles non utiles. "

2. Présentation et vote des rapports d'activité

Les rapports d'activité sont accessibles sur le wiki dans la section AG, coordination et saisines / Assemblées générales.

Anne-Laure présente les 2 rapports d'activité.

Rapport d'activité 2021

- 2019 début du conseil de développement puis Covid
- 2021 Année de transition
 - un groupe (mobilité) a rendu son travail : dispo sur le site de la CdC (onglet CoDev, là où se retrouve tous nos documents une fois validés)
 - un groupe a travaillé sur la préparation, la redéfinition et la composition du prochain CoDev
- Fin 2021 Appel à candidature pour la constitution du nouveau CODEV 2022-2025

Pas d'opposition au rapport d'activité : validé.

Rapport d'activité 2022, présenté par Anne-Laure

7 groupes de travail puis répartition dans l'année 2023 : 3 groupes commencent, les autres prendront la suite.

Un comité de coordination constitué

Budget annuel 1500 euros

Pas d'opposition au rapport d'activité : validé.

Le rapport doit être présenté au Conseil communautaire. Les 4 représentants du CoDev sont invités à la présentation.

2 démissions reçues depuis le début d'année, pas assez de temps

3. État d'avancement des groupes

Chaque groupe a préparé un petit topo. De plus les CR des réunions des différents GT se trouvent sur le wiki dans la section "Groupes de travail".

a) Jeunesse-Culture-Education-Citoyenneté- Vie Associative (JECCA)

Objectifs :

- État des lieux et analyse de l'offre des pratiques artistiques amateurs sur l'ensemble du territoire
- 64 communes seront contactées pour recueillir toutes les données
- Mettre en lien et en valeur l'existant
- Et peut-être favoriser les échanges entre les acteurs in fine

Travail effectué :

1- Autosaisine adressée à la communauté de communes en février

2 - Rédaction de la fiche d'enquête

Détail de la démarche et répartition du travail :

- Commencer par une ou deux communes chacun, puis en discuter lors de la prochaine réunion, pour apporter des améliorations si nécessaire, et pour redistribuer les communes selon le nombre de structures à enquêter.
- Répartition des communes par personne par cantons : Melle, Chef-Boutonne, Lezay, Celles sur Belle, Sauzé-Vaussais et La Mothe St Héray

b) Groupe Agriculture- Alimentation

Pour rappel le groupe agriculture et alimentation porte sa réflexion sur l'accès pour tous et toutes à une alimentation saine et sur le développement d'une agriculture de proximité soutenable tant du point de vue environnemental qu'économique et social. Elle s'inscrit plus généralement dans le cadre de la valorisation de notre territoire rural et de son attractivité reposant notamment sur la qualité de notre cadre de vie.

Nous avons pris connaissance du déploiement d'actions dans le cadre d'un projet agricole et alimentaire de territoire et bénéficié d'informations de la part de Mme Augereau, chargée de développement économique.

Le 23 décembre nous avons adressé au président de la communauté de communes une autosaisine : « Relier production et consommation pour garantir une alimentation saine et locale pour tous en participant à la structuration des circuits courts et des filières locales »

Nous avons courant février rencontré le Vice-président en charge des questions agricoles, M. Ragot. Nous avons fait un point sur le retour de la communauté de communes concernant notre autosaisine.

Comme l'a suggéré la communauté de communes, afin d'enrichir les travaux engagés, nous aimerions, si l'assemblée générale donne son accord, poursuivre notre travail, sur le développement d'une filière grande culture orientée vers les circuits de proximité tout en abordant les leviers et les freins permettant d'accéder à une nourriture saine.

Dans notre vision, le premier axe doit traiter systématiquement le second et inversement.

Nous voulons inscrire notre discours dans une logique de transition agroécologique.

Le 14 mars Solène, Xavier et Simon participeront à une réunion autour du PAAT, sur invitation de la communauté de communes.

L'assemblée générale vote pour la poursuite du travail.

c) Groupe Ressourcerie

- 24/01/23 : Dernière réunion du groupe -> On précise nos objectifs et accepte l'invitation de la CdC, afin de rejoindre le GT en lien avec l'étude de faisabilité d'une ressourcerie
- Recensement des initiatives existantes du territoire
- Travail d'acculturation, veille documentaire (fédération nationale des ressourcerie), inspiration d'initiatives hors territoire
- Volonté : pour une ressourcerie à l'échelle de la collectivité, le fonctionnement doit garantir un maillage du territoire, pour garantir l'accessibilité des services à toute la collectivité
- On imagine un lieu ouvert, inclusif, qui sensibilise aux enjeux écologiques et qui ne se limite pas à la ressourcerie (les 5 R : Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler et Composter)
- 16/02/23 : Réunion avec le GT ressourcerie de la CdC, avec Territoire Zéro Chômeur: Présentation des "ateliers du Mellois", l'association de TZC
- 20/02/23 : Visite de la ressourcerie Boite à utileS, à Lezay
- 15/03/23 : Visite de la ressourcerie Bazar etc, à Niort
- 11/04/23 : Rencontre avec Valérie Porta et Wilson Blaise pour parler ressourcerie et PLPDMA :

Le PLPDMA a placé dans ses objectifs la création d'une recyclerie/ressourcerie (les élus souhaitent qu'elle soit créée avant 2026).

Lors de cette réunion nous organiserons la collaboration CoDev/CdC

4. Présentation du YesWiki

Lien à enregistrer dans les favoris de votre navigateur internet: <https://codev-mellois.fr/?VueAgenda>

Qu'est-ce qu'un Wiki ? C'est un site Web dynamique. C'est un espace de travail collaboratif dédié aux membres du CoDev -> Expérimentez !

- Rien est irréversible, pas de panique si vous pensez avoir fait une erreur, nous pouvons revenir aux versions précédentes.

- Pour nommer une réunion : Le premier mot qui doit apparaître est le nom du groupe concerné.

Exemple : "Ressourcerie : Rdv avec la CdC". Le reste des précisions sera dans l'espace description.

- Lorsque l'on annule une réunion, il est convenu de la laisser apparaître dans l'agenda. Il faudra néanmoins modifier le titre de l'événement en insérant "ANNULÉE".

Démonstration de l'outil :

Marilyn : présentation générale

Nathalie : Créer un évènement sur l'agenda

Emilie : Dépôt d'un document sur le wiki

-> Tutos en cours de préparation pour diffusion/aide.

-> Temps d'expérimentation pendant 1 mois puis recensement des besoins pour proposer une séance d'accompagnement si nécessaire.

5. Présentation et vote de l'avis sur le Projet de Territoire

Rappel :

Octobre 2022 - Saisine du Codev par MEP sur la Stratégie Projet de Territoire en 6 défis

Premier avis Codev envoyé à MEP (fil rouge validé en AG : prisme des changements climatiques à intégrer à la globalité de la stratégie).

Historique :

- (1) nouvelle saisine du Codev par MEP pour rendre un avis sur le document cadre final (Stratégie + Plan d'Action).

- (2) Travail en 3 réunions du groupe pour préparer une réponse - Les points saillants.

- (3) Mise à validation de notre réponse à MEP.

Lecture de l'avis rédigé à l'issue des trois réunions sur le PDT par Guy Moreau.

Échanges sur la nécessité de conserver ou non les exemples de questionnement. Décision collective de conserver ces exemples mais en triant et supprimant les questionnements qui semblent peu clairs ou pourraient prêter à controverse.

Attention / terme habitat participatif

Sur 15 personnes, toutes sont d'accord avec le texte ainsi écrit sauf une.

Cette personne s'exprime sur les fondements des principes de la politique de la CCMP : elle est d'accord avec la ruralité et l'attractivité mais pas avec la multipolarité. Selon elle, ce fondement est un handicap pour CCMP et on doit remettre en cause cette hypothèse de base.

Les autres membres du CoDev s'expriment pour lui indiquer que cette idée a été entendue lors des réunions précédentes mais qu'elle n'a pas été retenue par le groupe. Selon les autres personnes, cette idée ne peut pas être intégrée à notre avis sur le PDT étant donné le travail collectif déjà effectué en amont (dans notre premier avis).

Tous les membres présents s'expriment en définitive positivement sur l'avis.

6. Invitation à intégrer le GAL Mellois en Poitou / approche territoriale des Fonds Européens (ex-LEADER)

Proposition de volontaires : Christian (titulaire) et Karl (suppléant). Accepté.

7. Questions diverses : aucune ! :D

PROCHAINE REUNION

- Conseil communautaire le 6 avril.